



Semaine 27 – Du 02 au 08 Juillet 2023 (du 13 au 19 Tamouz 5783)

La e-letter est dédiée à la mémoire de :
Julie Zetlaoui lebet Levy

DATES & HORAIRES Semaine

Dimanche 02 Juillet 2023

Cha'harit : 08h00 (Oudou),
Suivi d'un petit déjeuner
Talmud Torah à 10h00

Jeudi 06 Juillet 2023

Jeune du 17 Tamouz
Début : 03h17
Fin : 22h48

DATES & HORAIRES Chabbat



Chabbath Pin'has

Entrée Vendredi 07 Juillet : 21h37
Sortie Samedi 08 Juillet : 22h59

Vendredi soir

Min'ha suivi d'Arvith à 19h30

Samedi

Cha'harit à 09h30 (Oudou)
Min'ha à 21h15
, suivi de la Séoudah Chlichite

Arvith à 22h59

PARACHA DE LA SEMAINE

Pin'has (Nombres 25,10 – 30,1)

Le petit-fils d'Aaron, Pin'has, est récompensé du zèle exprimé lorsqu'il tua Zimri, prince de la tribu de Chimone, et la princesse midianite : Hachem lui accorde une alliance de paix et le sacerdoce pour lui et sa postérité.

Un recensement du peuple aboutit au compte de 601 730 hommes âgés de vingt à soixante ans. Moïse apprend d' Hachem que la terre doit être distribuée par tirage au sort aux tribus et aux familles d'Israël. Les filles de Tselof'had réclament à Moïse de recevoir le territoire revenant à leur père, décédé sans laisser de fils. Hachem fait droit à cette demande et l'intègre aux lois que la Torah édicte en matière d'héritage.

Hachem annonce à Moïse qu'il va rejoindre ses pères. Selon les ordres reçus, Moïse prend Josué, le met en présence de toute la communauté, lui impose les mains et lui donne ses instructions.

La paracha se termine par la liste détaillée des offrandes quotidiennes et des offrandes additionnelles du Chabbat, de Roch-Hodech (le début du mois) et des fêtes de Pessa'h, Chavouot, Roch Hachana, Yom Kippour, Souccot et Chemini Atseret.

HALAKHA – Que sont les 3 semaines ?

Les Trois Semaines sont une période annuelle de deuil qui tombe en été. C'est lorsque nous marquons le deuil de la destruction du Saint Temple de Jérusalem et le début de l'exil dans lequel nous nous trouvons encore. Cette période débute le 17 du mois hébraïque de Tamouz, un jour de jeûne qui marque le jour où la muraille de Jérusalem fut éventrée par les Romains en l'an 69 de l'ère commune. Elle culmine et se conclut avec le jeûne du 9 Av, le date à laquelle les deux Temples furent incendiés. C'est le jour le plus triste du calendrier juif, lors duquel eurent lieu d'autres tragédies au cours de notre histoire.

Observances :

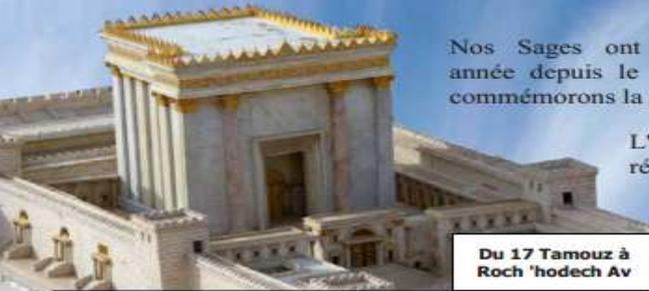
Il y a plusieurs coutumes liées au deuil suivies pendant toute la période de Trois Semaines. Nous ne nous coupons pas les cheveux, nous n'achetons pas d'habits neufs, nous n'écoutons pas de musique. Nous ne célébrons pas de mariages en cette période. **Le 17 Tamouz, cette année le Jeudi 06 juillet prochain**, est un jour de jeûne lors duquel nous nous abstenons de manger et de boire depuis l'aube jusqu'à la tombée de la nuit. Les derniers **Neuf Jours** des Trois Semaines, le deuil est intensifié. À partir du 1er Av, nous ne mangeons plus de viande, ne buvons pas de vin et ne portons pas de vêtements fraîchement lavés.

Le 9 Av est un jeûne plus rigoureux que celui du 17 Tamouz. Il débute au coucher du soleil, la veille au soir. Nous nous réunissons alors à la synagogue pour lire le livre des Lamentations. En plus du jeûne, nous nous abstenons également en ce jour : de nous laver, d'appliquer crèmes et lotions, de porter des chaussures de cuir et de relations conjugales. Jusqu'à midi, nous nous asseyons par terre ou sur des tabourets bas.

Les Trois Semaines ont une portée qui dépasse le jeûne et les lamentations. Nos Sages nous enseignent que ceux qui pleurent la destruction de Jérusalem mériteront de la voir reconstruite avec la venue de Machia'h. Puisse ce jour advenir rapidement, et alors toutes les dates tristes du calendrier seront transformées en jours de joie immense et de bonheur. Moïse communique les lois régissant l'annulation des vœux aux chefs des Tribus d'Israël. La guerre est engagée contre Midian pour leur participation au complot pour la destruction morale d'Israël. La Torah fait un récit détaillé du butin recueilli et de sa distribution entre le peuple, les combattants, les Lévites et le Grand-Prêtre. Les tribus de Réouven et de Gad (rejointes ensuite par la moitié de la tribu de Ménaché) demandent que leur part de la Terre Promise leur soit attribuée à l'est du Jourdain, s'agissant d'un pâturage de choix pour leurs troupeaux. Moïse, d'abord irrité par cette demande, l'accepte sous la condition que ces tribus participent – et mènent – d'abord à la conquête des terres à l'ouest du Jourdain.

Ben haMetsarim, les 3 semaines

Permis / Interdit



Nos Sages ont institué de s'endeuiller chaque année depuis le 17 Tamouz jusqu'au 9 Av. Nous commémorons la perte du Beth-Hamikdash.

L'équipe **Torah-Box** vous propose un résumé clair des coutumes à respecter :

	Du 17 Tamouz à Roch 'hodech Av	De Roch 'hodech Av jusqu'à la semaine où tombe Ticha béav	La semaine où tombe Ticha béav
Se laver tout le corps à l'eau chaude	✓	✓ <i>interdit pour un Achkémose</i>	✗ <i>souf pour un malade</i>
Se laver tout le corps à l'eau froide	✓	✓	✓ <i>interdit pour un Achkémose</i>
Se couper les cheveux et se raser	✓ <i>interdit pour un Achkémose</i>	✓ <i>interdit pour un Achkémose</i>	✗
Se couper les ongles	✓	✓	✓ <i>interdit pour un Achkémose</i>
Manger de la viande et boire du vin	✓	✗ <i>souf Chabbati</i>	✗ <i>souf Chabbati</i>
Laver les vêtements ou porter des vêtements propres	✓	✓ <i>interdit pour un Achkémose</i>	✗
Repasser	✓	✓ <i>interdit pour un Achkémose</i>	✗
Chanter sans instrument	✓	✓	✓
Ecouter de la musique enregistrée, danser	✗	✗	✗
Achats pour un mariage qui aura lieu après le 9 av	✓	✗	✗ <i>souf si risque de hausse de prix</i>
Acheter des nouveaux vêtements ou chaussures, Aller à la mer ou à la piscine	✓	<i>Mieux vaut se l'interdire...</i>	✗
Porter un nouvel Habit	✓ <i>Mieux vaut se l'interdire...</i>	✓ <i>Mieux vaut se l'interdire...</i>	✗ <i>souf Chabbati</i>